



Strasbourg, le 17 avril 2019

CDCPP-Bu(2019)6

**BUREAU DU COMITE DIRECTEUR  
DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE  
(CDCPP)**

**Strasbourg, 4-5 avril 2019**

**LISTE DE DECISIONS**

Note du Secrétariat  
établie par la  
Direction de la Participation démocratique  
Service de la Culture, de la Nature et du Patrimoine

---

## 1. Ouverture de la réunion par la Présidente

La réunion est ouverte par la Présidente, M<sup>me</sup> Giuliana De Francesco (Italie), qui souhaite la bienvenue aux participants (voir annexe I).

Le Directeur de la participation démocratique informe les membres du Bureau du CDCPP des faits récents intervenus au Conseil de l'Europe et indique quelles pourraient en être les incidences sur les travaux du Comité.

Le Bureau remercie le Directeur pour sa présentation très complète de la situation et décide de rédiger, éventuellement avec d'autres comités directeurs, une déclaration sur l'avenir du travail intergouvernemental au sein du Conseil de l'Europe — et sur le rôle du Comité à cet égard — en vue de la transmettre à son Comité des Ministres. Le Bureau souligne l'importance de l'analyse et des méthodes de travail transversales et met en avant le rôle de la culture en tant que puissance douce et force fédératrice qui contribue au renforcement de l'autonomie dans le contexte politique actuel marqué par le populisme, le nationalisme et le racisme.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau adopte l'ordre du jour, tel qu'il figure à l'annexe II.

## 3. Questions générales

### 3.1 Échange sur les méthodes de travail du CDCPP

Le Bureau du CDCPP tient un échange de vues sur les propositions concernant la révision des méthodes de travail en vue d'optimiser les travaux du Comité, compte tenu de son rôle en tant que structure intergouvernementale paneuropéenne et du caractère spécifique des conventions dans les domaines de la culture, du patrimoine et du paysage qui sont placées sous sa responsabilité. Les membres du Bureau décident de participer activement à la préparation et à l'organisation — pour la session plénière de 2019 du CDCPP — d'une session thématique sur un sujet de société actuel, dans le droit fil des débats organisés sur les méthodes de travail du Comité. Le Bureau modifie la liste des sujets proposés et décide de consacrer la session plénière de 2019 à des questions relatives au changement climatique et au développement durable sous l'angle des droits de l'homme, de la démocratie et, plus spécifiquement, des ressources de la culture, du patrimoine et du paysage dans ce contexte.

### 3.2 Commentaires du CDCPP sur la Recommandation 2148 (2019) de l'APCE — « La sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel immatériel en Europe » et sur la Recommandation 2149 (2019) de l'APCE — « La valeur du patrimoine culturel dans une société démocratique »

S'agissant des deux Recommandations de l'APCE susmentionnées, le Bureau examine et étoffe le projet d'éléments de réponse éventuelle du CDCPP proposé, en vue d'adresser ces éléments aux délégués du CDCPP pour approbation, puis soumission au GR-C au plus tard le 3 mai 2019.

## 4. Domaines d'activités du CDCPP

### 4.1 Culture

#### Promotion des Recommandations du Conseil de l'Europe sur la culture et la numérisation

Les membres du Bureau décident de contribuer à une action de sensibilisation concernant les Recommandations sur la culture et la numérisation et à diffuser le dossier aux responsables des politiques culturelles et éducatives et à toute autre partie intéressée à l'échelon national. Le dossier comprend la Recommandation CM/Rec(2018)10 sur *la contribution de la culture au renforcement de l'Internet en tant que force émancipatrice*, la Recommandation CM/Rec(2017)8 sur *les mégadonnées au service de la culture, du savoir et de la démocratie*, et la Recommandation CM/Rec(2016)2 sur *l'Internet des citoyens*.

**Suites à donner au séminaire d'experts « E-pertinence de la culture à l'ère de l'IA » (Rijeka, 12-13 octobre 2018) sous la forme d'une publication, et rapport sur la conférence du Conseil de l'Europe sur l'IA, les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit (Helsinki, 26-27 février 2019)**

Le Bureau prend note des résultats de la conférence « Maîtriser les règles du jeu » qui s'est tenue à Helsinki les 26 et 27 février et de la contribution du secteur culturel à ces travaux. Il remercie la représentante du Secteur des médias du Conseil de l'Europe pour son rapport sur cet événement. Le Bureau reconnaît l'importance du rôle joué par l'art et la culture dans le débat sur l'intelligence artificielle, en tant que vecteurs fondamentaux de l'intelligence sociale et de l'émancipation nécessaires pour accompagner les nouveaux modes de vie caractérisés par une interaction toujours plus grande entre l'homme et la machine, d'où la pertinence des travaux du Comité sur la culture, la numérisation et l'IA.

Le Bureau salue la production d'un manuel concernant le séminaire d'experts de Rijeka sur la culture, la créativité et l'intelligence artificielle, en vue de sa présentation à la session plénière du CDCPP ou ultérieurement.

**Examen de la politique culturelle de la République de Moldova**

Le Bureau du CDCPP prend note de la réalisation prochaine d'un examen par les pairs de la politique culturelle en République de Moldova ; cet examen aura lieu en septembre 2019, dans le cadre du programme d'examen des politiques et d'assistance juridique aux États membres mis en place par le Conseil de l'Europe dans les domaines de la culture et du patrimoine.

**Rapport sur l'Association du Compendium des politiques et tendances culturelles**

Le Bureau du CDCPP salue les avancées concernant la nouvelle Association du Compendium des politiques et tendances culturelles. Il décide d'inviter les États membres et les instituts de recherche sur la politique culturelle qui le souhaitent à devenir des membres parties prenantes de la nouvelle association et d'encourager les parties intéressées à assister à l'assemblée du Compendium en 2019 (pour de plus amples informations : [office@culturalpolicies.net](mailto:office@culturalpolicies.net)). Il remercie le Gouvernement français d'accueillir la deuxième assemblée de l'Association du Compendium des politiques et tendances culturelles les 5 et 6 juin 2019 dans le cadre de sa présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Les membres du Bureau notent que la présidente et la directrice de l'Association du Compendium rendront prochainement compte en détail du projet, à la session plénière du CDCPP de juin 2019.

*4.2 Patrimoine*

**La Stratégie pour le patrimoine culturel en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle (Stratégie 21)**

Le Bureau du CDCPP salue les progrès accomplis en matière de suivi de la Stratégie 21 et encourage les États membres à promouvoir la Stratégie au niveau national, à faire part de leurs bonnes pratiques/initiatives et à rendre compte de la mise en œuvre de la Stratégie. Les membres du Bureau encouragent en outre la traduction des supports promotionnels en langues nationales ainsi que leur diffusion au niveau local et régional.

Le Bureau décide d'inviter les délégués du CDCPP à contribuer à l'organisation d'événements promotionnels dans leurs pays respectifs, et souligne l'importance que revêt la Stratégie pour le Cadre d'action de l'Union européenne en faveur du patrimoine culturel.

Les membres du Bureau saluent la publication à venir sur les bonnes pratiques, qui sera présentée dans le cadre de la présidence française du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à la session plénière du CDCPP du mois de juin. Ils mettent en avant le potentiel immense que recèle la Stratégie 21 s'agissant d'orienter, de contribuer à définir et d'évaluer les politiques et les pratiques des États membres en matière de patrimoine culturel, et soulignent qu'il importe de l'appliquer pleinement.

## **Plan d'action de la Convention de Faro et Projet conjoint sur la promotion de la Convention de Faro**

Le Bureau du CDCPP se félicite des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action de la Convention de Faro et du Projet conjoint Conseil de l'Europe/Union européenne « La voie de Faro », et salue en particulier la préparation du 2<sup>e</sup> séminaire régional qui se tiendra à Maastricht les 16 et 17 mai 2019. Les membres ont un échange de vues et donnent des conseils sur les activités prévues en 2019 et au-delà — notamment sur la préparation d'un événement de Faro « coup de projecteur » sur la migration et le patrimoine immatériel — et expriment leur soutien aux activités liées à la Convention de Faro.

### **HEREIN**

Le Bureau du CDCPP salue les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités du réseau HEREIN et soutient les futurs efforts visant à consolider ce projet. Il accueille avec satisfaction la gestion directe du site web au niveau du Conseil de l'Europe et propose de rechercher d'autres ressources pour optimiser le développement du projet.

### **Conférence sur la Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels (Nicosie, 24-26 octobre 2019)**

Le Bureau prend note des progrès réalisés en ce qui concerne la promotion de la Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels (Convention de Nicosie), et fournit des conseils sur les activités à mener. Il remercie les autorités chypriotes pour l'organisation d'une conférence promotionnelle à Nicosie du 24 au 26 octobre et propose d'apporter une modification au projet d'ordre du jour de cette manifestation. Le Bureau invite les États membres à y participer et à signer et à ratifier la Convention, s'ils ne l'ont pas déjà fait.

### **Planification d'un éventuel Projet conjoint visant à promouvoir la Convention de Nicosie**

Le Bureau du CDCPP prend note des échanges de vues qui se tiennent actuellement sur un éventuel Projet conjoint Conseil de l'Europe/Union européenne visant à promouvoir la Convention de Nicosie. Ce projet pourrait être bâti sur le modèle du Projet conjoint visant à promouvoir la Convention de Faro.

### **Journées européennes du patrimoine**

Le Bureau du CDCPP prend note des progrès réalisés en ce qui concerne la mise en œuvre des Journées européennes du patrimoine et a un échange de vues sur les différents niveaux du programme et sur leur retentissement au niveau européen. Il se déclare intéressé par le questionnaire d'évaluation et exprime le souhait de recevoir des statistiques sur le champ d'action des Journées européennes du patrimoine et sur la participation à ces manifestations. Le Bureau propose que ce point soit examiné à la réunion 2019 des coordinateurs des Journées et exprime son soutien à ce projet phare en faveur du patrimoine culturel européen.

### **4.3 Paysage**

#### **Textes de référence du Comité des Ministres**

Les membres du Bureau notent que la [Recommandation CM/Rec\(2018\)9 contribuant à la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe : création de fonds publics pour le paysage](#) a été adoptée par le Comité des Ministres le 14 novembre 2018.

#### **Parties à la Convention**

Les membres du Bureau invitent les États membres qui ne l'ont pas encore fait à envisager de signer et/ou de ratifier [la Convention européenne du paysage](#) ainsi que [le Protocole portant amendement à la Convention européenne du paysage](#). Ils notent cependant que le Protocole entre automatiquement en vigueur à moins que le cadre juridique national n'exige expressément sa ratification.

## **Politiques nationales du paysage : système d'information**

Le Bureau se félicite de l'élaboration de politiques nationales du paysage dans les États parties à la Convention européenne du paysage. Il invite les correspondants nationaux du [système d'information de la Convention européenne du paysage](#) à remplir et/ou à mettre à jour le questionnaire en ligne avant le 15 avril en vue de l'élaboration de rapports nationaux des États parties à la Convention, et à achever la Plate-forme d'information de la Convention. Le Bureau invite les représentants des États parties à la Convention à traduire, s'ils le souhaitent, le document [Glossaire du Système d'information de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage](#) (publication du Conseil de l'Europe, série « Aménagement du territoire et paysage », 2018, n° 106) dans leurs langues nationales respectives.

## **Conférence du Conseil de l'Europe sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage**

Le Bureau prend note des préparatifs de la 10<sup>e</sup> Conférence du Conseil de l'Europe sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, qui se tiendra sous les auspices de la présidence finlandaise du Comité des Ministres les 6 et 7 mai 2019 à Strasbourg.

## **Réunions des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention**

Le Bureau prend note des résultats positifs de la [22<sup>e</sup> réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage intitulée « Eau, paysage et citoyenneté face aux changements mondiaux »](#), qui s'est tenue à Séville (Espagne) du 14 au 16 mars 2019. Il prend également note des préparatifs des prochaines réunions, à savoir la 24<sup>e</sup> réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, et la célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Convention « L'intégration du paysage dans les politiques sectorielles » (Lausanne, Suisse, 19-21 octobre 2020).

## **Journée internationale du paysage**

Le Bureau se félicite de l'organisation prochaine de la Troisième Journée internationale du paysage, qui sera célébrée le 20 octobre 2019 sur le thème « Prendre soin des paysages aquatiques : un exercice de participation démocratique ».

## **Sessions du Prix du paysage du Conseil de l'Europe**

Les membres du Bureau prennent note des préparatifs de la 6<sup>e</sup> session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe (2018-2019) ainsi que de la 23<sup>e</sup> réunion des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage « Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe – 6<sup>e</sup> session 2018-2019 » et de la célébration de la 6<sup>e</sup> session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, qui se tiendra en 2020.

## **Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe**

Le Bureau prend note de la poursuite des travaux menés en vue de la présentation de l'[Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe](#).

## **Observatoire du paysage : Plate-forme d'information**

Le Bureau prend note de la création de la [Plate-forme d'information de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe](#), dont l'objet est de présenter les thèmes principaux de la Convention, les rapports de synthèse sur les politiques nationales et régionales de mise en œuvre de la Convention et les actions menées en vue de l'application de cet instrument.

## **5. Informations concernant d'autres activités du Conseil de l'Europe dans les domaines de la culture, du patrimoine culturel et du paysage**

### *Accord partiel élargi sur les Itinéraires culturels (APE)*

Le Bureau prend note des progrès accomplis en ce qui concerne l'Accord partiel élargi sur les Itinéraires culturels (APE) et le projet conjoint « Routes4You », qui est mis en œuvre en collaboration avec l'Union européenne.

### *Autres initiatives*

Le Bureau remercie le Secrétariat de l'Accord EUR-OPA Risques majeurs pour sa présentation du projet Be-Safe et exprime son accord en ce qui concerne la date envisagée pour la cérémonie de remise de prix, à savoir au cours de la session plénière de juin du CDCPP.

## **6. Discussions**

En ce qui concerne le suivi de la réunion des Présidents des Comités intergouvernementaux, et la coopération avec l'Union européenne, le Bureau a discuté de ces questions sous les points 1 et 3 de l'ordre du jour.

## **7. Questions diverses**

Aucune autre question n'est soulevée.

## **8. Dates des prochaines réunions**

La prochaine session plénière se tiendra du 12 au 14 juin 2019 et les dates de la session du Bureau d'automne seront fixées ultérieurement.

## **9. Clôture de la réunion**

Le Secrétariat annonce que les projets de décisions de la réunion du Bureau seront envoyés aux membres le 5 avril après-midi et que ces derniers devront transmettre leurs éventuels commentaires avant le 10 avril. La Présidente clôt la réunion à 13 heures.



Ms Ivana HRDAS PAPAPOULOS Strategy 21 team/ Equipe de la Stratégie 21  
Tel: +33 (0)3 90 21 59 37; E-mail: [ivana.hrdas@coe.int](mailto:ivana.hrdas@coe.int)

Ms Eva NAGY Administrative assistant / Assistante administrative  
Tel: +33 (0)33 88 36 02  
E-mail: [eva.nagy@coe.int](mailto:eva.nagy@coe.int)

Mr Niccolo INCHESES Trainee/Stagiaire  
E-mail: [niccolo.inches@coe.int](mailto:niccolo.inches@coe.int)

***Landscape Division and European Heritage Days / Division du Paysage et des Journées européennes du patrimoine***

Ms Maguelonne DEJEANT-PONS Head of Division / Chef de Division  
Tel: +33 (0)3 88 41 23 98  
E-mail: [maguelonne.dejeant-pons@coe.int](mailto:maguelonne.dejeant-pons@coe.int)

Ms Itana PRLJEVIC Communications Officer / Chargée de communication  
European Heritage Days - Journées européennes du Patrimoine  
Tel: +33 (0)3 88 41 37 24; E-mail: [itana.prljevic@coe.int](mailto:itana.prljevic@coe.int)

Ms Gillian FRENCH Financial officer  
European Heritage Days - Journées européennes du Patrimoine  
Tel: +33 (0)3 88 41 31 70; E-mail: [gillian.french@coe.int](mailto:gillian.french@coe.int)

***European and Mediterranean Major Hazards Agreement (EUR-OPA) / Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA)***

Mr Gianluca SILVESTRINI Head of Major Hazards and Environment Division  
Executive Secretary of the EUR-OPA Major Hazards  
Tel: + 33 (0) 3 88 41 35 59; E-mail: [gianluca.silvestrini@coe.int](mailto:gianluca.silvestrini@coe.int)

Ms Pauline CADEAC Communication officer/ Chargée de communication  
Tel: + 33 (0) 3 88 41 43 93; E-mail: [pauline.cadeac@coe.int](mailto:pauline.cadeac@coe.int)

**DGI – Directorate General Human Rights and Rule of Law / Direction Générale Droits de l'Homme et Etat de droit**

[Ms Charlotte ALTENHOENER-DION](#) [Administrator / Administratrice](#)  
[Media and Internet Governance /](#)  
[Médias et gouvernance d'internet](#)  
[E-mail: charlotte.altenhoener-dion@coe.int](mailto:charlotte.altenhoener-dion@coe.int)

**Interpreters / Interprètes**

Mr Christopher TYCZKA E-mail: [TyczkaChristopher@gmail.com](mailto:TyczkaChristopher@gmail.com)  
Ms Katia DI STEFANO E-mail: [katia.distefano@orange.fr](mailto:katia.distefano@orange.fr)  
Ms Maryline NEUSCHWANDER E-mail: [maryline.neuschwander@orange.fr](mailto:maryline.neuschwander@orange.fr)



**A N N E X E II**  
**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la réunion par la Présidente**

**2. Adoption de l'ordre du jour**

[CDCPP-Bu(2019)OJ1 rév]

**3. Questions générales**

- Echange sur les méthodes de travail du CDCPP, y compris une éventuelle révision de son organisation et des futurs objectifs des sessions plénières
- Commentaires du CDCPP sur la Recommandation 2148 (2019) de l'APCE - « La sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel immatériel en Europe » et sur la Recommandation 2149 (2019) de l'APCE - « La valeur du patrimoine culturel dans une société démocratique »

[CDCPP-Bu(2019)1 restreint]

[CDCPP-Bu(2019)2 restreint]

**4. Domaines d'activités du CDCPP**

Etat de mise en œuvre du programme de travail 2018-19 et projet de calendrier des réunions pour 2019

**4.1 Culture**

[CDCPP-Bu(2019)3]

*Programme de travail 2019 :*

Promotion des Recommandations du CdE sur la culture et la numérisation ; suivi du séminaire d'experts sur l'E-pertinence de la culture à l'ère de l'IA (Rijeka, 12-13 octobre 2018) sous la forme d'une publication, rapport sur la Conférence du Conseil de l'Europe sur l'IA, les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit (Helsinki, 26-27 février 2019) ; évaluation des politiques culturelles de la République de Moldova ; rapport de l'Association du Compendium des politiques et tendances culturelles ; suivi du Cadre d'indicateurs sur la culture et la démocratie (CICD).

**4.2 Patrimoine**

[CDCPP-Bu(2019)4]

*Programme de travail 2019 :*

Stratégie 21 - publication sur les bonnes pratiques réalisée dans le cadre de la Présidence française du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe qui sera présentée lors de la session plénière du CDCPP; Plan d'action de la Convention de Faro et Projet joint sur la promotion de la Convention de Faro ; développements récents de HEREIN ; préparatifs pour une conférence promotionnelle concernant la Convention du CdE sur les infractions visant des biens culturels (Nicosie, octobre 2019) ; projet d'un éventuel Projet joint visant à promouvoir la Convention ; Journées européennes du patrimoine.

#### 4.3 *Paysage*

[CDCPP-Bu(2019)5]

*Programme de travail 2019 :*

Textes de référence du Comité des Ministres ; Parties à la Convention ; Politiques nationales du paysage : Système d'information ; Conférence du Conseil de l'Europe sur la mise en œuvre de la Convention ; Réunions des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention ; Journée internationale du paysage ; Sessions du Prix du paysage du Conseil de l'Europe ; Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe ; Observatoire du paysage : Plateforme d'information.

#### **5. Informations concernant d'autres activités du Conseil de l'Europe dans les domaines de la culture, du patrimoine culturel et du paysage**

- Accord partiel élargi sur les Itinéraires culturels
- Autres initiatives

#### **6. Discussions**

Suites données de la réunion des Présidents des Comités intergouvernementaux ; coopération avec l'Union européenne et d'autres organismes et associations professionnelles internationaux

#### **7. Questions diverses**

#### **8. Dates des prochaines réunions**

#### **9. Clôture de la réunion**